



Temple de Mercure Puy-de-Dôme@IAUR

PATRIMOINES ! *(A)ménager les territoires*

FORMATION CONTINUE DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME DE RENNES (IAUR)

EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DE
FORMATION CONTINUE & ALTERNANCE
DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2

MARS À JUILLET 2026



IAUR
Institut d'aménagement
et d'urbanisme de Rennes

CONNAÎTRE ET COMPRENDRE LES PATRIMOINES DANS LEURS DIVERSITÉS

- > POUR MIEUX VALORISER SON TERRITOIRE
- > POUR INSCRIRE LES PATRIMOINES DANS LES ENJEUX DE
TRANSITION SOCIO-ENVIRONNEMENTALE & NUMÉRIQUE
- > POUR INSCRIRE LES PROJETS DANS UN HÉRITAGE COMMUN
ET FAVORISER LES APPROPRIATIONS CITOYENNES
- > POUR RENFORCER SA MAÎTRISE D'OUVRAGE
& SA MAÎTRISE D'OEUVRE

Conçue en commun par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR) et plusieurs spécialistes des patrimoines, universitaires et professionnels, ce cycle de formation vise à replacer les patrimoines au cœur des projets d'aménagement, et à démystifier le positionnement des professionnels du patrimoine (ABF, architectes du patrimoine, etc.) dans le processus d'élaboration du projet.

Il s'agit d'intégrer la dimension patrimoniale dans les pratiques professionnelles et les projets, grâce à la maîtrise des fondamentaux, l'exploration de l'actualité et des enjeux majeurs de l'action sur et avec les patrimoines.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Appréhender la **diversité des patrimoines** : bâti (rural, urbain, industriel, religieux, contemporain...), mobilier, naturel, paysager, immatériel, etc. ;
- S'approprier le **lexique** propre au patrimoine ;
- Connaître le **cadre réglementaire**, le **processus** d'élaboration et les **outils** des projets ;
- Explorer la **cartographie des acteurs** et des différents secteurs professionnels impliqués dans la préservation du patrimoine (protégé ou non) pour mieux agir ;
- Cerner les **logiques et les enjeux actuels** (transition écologique, transition numérique) ;
- Saisir la **mise en récit du patrimoine**, ses opportunités et défis associés ;
- Replacer le patrimoine au cœur du projet de territoire.

PUBLICS CIBLES

- Aménageurs, SEM, SPL
- Architectes,
- Artisans en éco-construction,
- Associations,
- Bailleurs sociaux,
- Bureaux d'études,
- Collectivités locales, élus et techniciens (dont chefs de projet ACV/PVF/Villages d'Avenir),
- Conseillers en énergie partagée (CEP, ALEC),
- Professionnels de la réhabilitation.

Une appréhension minimale des questions de projet de territoire, ou d'intervention sur le patrimoine est requise.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Composer le projet selon les différentes catégories de patrimoines ;
- Comprendre les logiques d'acteurs et les défis spécifiques à chaque métier ;
- Mobiliser les dispositifs ou outils les mieux adaptés à son projet ;
- Valoriser le.s patrimoine.s au service du projet de territoire.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette formation propose trois modules de formation, dans une logique de montée en expertise :

Module A - Fondamentaux :

3 jours en présentiel

Module B - Approfondissements : 3 séances de formation en ligne

Module C - Thématiques complémentaires :

6 séances de formation en ligne

Ce découpage en modules de formation offre la possibilité de construire sa formation "à la carte" selon les thématiques désirées. **Outre le socle de fondamentaux, un volume minimal d'inscription à 3 séances de formation en ligne** est requis pour suivre la formation.

Le programme croise visite de terrain, aspects théoriques, témoignages et exploration de cas pratiques.



Crédit image : @IAUR - Guingamp

DATES ET DURÉE DE LA FORMATION

Les modules de formation couvrent plusieurs mois :

Module A : présentiel du 10 au 12 mars 2026

Module B : mardis 12 - 19 - 26 mai 2026 après-midi

Module C : tous les mardis après-midi de juin et début juillet 2026

La formation complète, pour les 3 modules, compte 48h de formation : 21h en présentiel, 27h en formation en ligne.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

26 février 2026

CONTENU PÉDAGOGIQUE

MODULE A: FONDAMENTAUX

Socle de savoirs fondamentaux portant sur le patrimoine et ses enjeux

3 jours en présentiel non modulable.

A1 - VISITE DE TERRAIN

A2 - DU PATRIMOINE AUX PATRIMOINES

A3 - DU MONUMENT AU TERRITOIRE : LES DIFFÉRENTES ÉCHELLES DE LA PROTECTION ET DE LA PLANIFICATION

A4 - AGIR SUR LES PATRIMOINES : ACTEURS, OUTILS ET MÉTHODES

A5 - LES PATRIMOINES À L'AUNE DES DÉFIS DU XIX^{ÈME} SIÈCLE

MODULE B: APPROFONDISSEMENTS

Panorama des outils techniques et réglementaires, des financements et des acteurs

3 séances de formation en ligne, modulables.

B1 - PROTÉGER ET PLANIFIER : LES OUTILS RÉGLEMENTAIRES - 3h

B2 - RÉHABILITER : LES OUTILS OPÉRATIONNELS - 3h

B3 - FINANCER LA SAUVEGARDE ET/OU L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS À VALEUR PATRIMONIALE - 3h

MODULE C: THÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES

Thématiques spécifiques et montée en expertise.

6 séances de formation en ligne, modulables.

C1 - PATRIMOINES NATURELS & PAYSAGERS - 3h

C2 - PATRIMOINES & TRANSITION ÉCOLOGIQUE - 3h

C3 - PATRIMOINES & TRANSITION NUMÉRIQUE - 3h

C4 - PATRIMOINES & MISES EN RÉCIT - 3h

C5 - QUE FAIRE DES ÉDIFICES CULTUELS EN DÉSHERENCE ? - 3h

C6 - HÉRITAGES COMMUNS NÉGATIFS - 3h



Crédit image : @IAUR - Grasse

COMITÉ PÉDAGOGIQUE

Véronique André-Élisabeth, architecte-urbaniste de l'État, cheffe de projet Village d'Avenir, Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes-d'Armor. Ancienne ABF.

Dominique Bonnot, architecte libéral, Saint-Brieuc.

Maogan Chaigneau-Normand, maître de conférences en Histoire de l'architecture contemporaine et patrimoine bâti, responsable du master REPATS (Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti et des sites), Université Rennes 2.

Ioana Iosa, architecte-urbaniste, maîtresse de conférences en SHS*, HDR*, responsable du séminaire de master Patrimoines culturels bâtis, ENSA Paris La Villette.

Laurence Le Dû, professeure de Géographie, Université Rennes 2.

Véronique Zamant, architecte-urbaniste, maîtresse de conférences en VT-UPU*, responsable du domaine d'études Traversées, ENSA Bretagne, Rennes.

SHS : Sciences humaines et sociales
HDR : Habilitation à diriger des recherches
VT-UPU : Ville et Territoires - Urbanisme et projet urbain

TARIFS & INSCRIPTIONS

Tarif formation complète : 2.300 €

Tarif 3 jours formation en présentiel (module A - Fondamentaux) + 3 séances au choix de formation en ligne (module B et/ou module C) : 1.600 €

Tarif des séances de formation en ligne supplémentaires (module B - Approfondissements & module C - Thématiques complémentaires) : 220 €/séance

Prestation hors champ d'application de la TVA.

Une réduction de 10% est octroyée pour toute inscription avant le 19 décembre 2025.

Cette formation est éligible aux financements au titre de la formation professionnelle (hors C.P.F). Elle donne lieu à une attestation de participation certifiant votre présence à la formation.

Lien vers le formulaire de pré-inscription :

<https://forms.gle/p7BCDo76TP8q7YdV9>

Suivez l'actualité sur notre site internet pour connaître informations complémentaires :

www.iaur.fr/patrimoines-amenager-les-territoires/



Crédit image : @IAUR - Guingamp

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Anne-Laure Peyrou

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes

02 23 22 58 60 / 07 86 94 81 89

anne-laure.peyrou@univ-rennes2.fr

Site internet www.iaur.fr/patrimoines-amenager-les-territoires/

Lien vers le **formulaire d'inscription** : <https://forms.gle/p7BCDo76TP8q7YdV9>

www.iaur.fr

